

DÉCLARATION NATIONALE DU CANADA – SOMMET SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

L'idée que des matières nucléaires puissent se retrouver entre les mains de terroristes constitue une préoccupation énorme. Même si le risque qu'une telle situation se produise semble faible, les conséquences d'un acte de terrorisme nucléaire ou radiologique seraient catastrophiques, et pourraient même s'étendre à l'échelle mondiale.

Il est de la responsabilité des chefs de file mondiaux de prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'une telle situation ne survienne. La prévention joue un rôle important, et c'est pour cette raison que nous sommes réunis ici à La Haye.

Le Canada appuie fortement le Sommet sur la sécurité nucléaire, qu'il considère comme un moyen d'accroître les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme nucléaire. À cette fin, je suis heureux de confirmer que le Canada respecte tous les engagements pris à l'occasion des deux Sommets précédents. Nous avons également pris d'autres mesures, tant à l'échelle nationale qu'internationale, qui démontrent notre leadership et notre engagement continu à l'égard des efforts mondiaux pour assurer la sécurité nucléaire et lutter contre le terrorisme nucléaire.

Je suis ravi d'annoncer qu'en 2013, le Canada a ratifié l'*Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (2005)* et la *Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire*. L'entrée en vigueur et la mise en œuvre complète et universelle de ces instruments sont essentielles au renforcement de l'architecture mondiale de la sécurité nucléaire.

Par ailleurs, le Canada a lancé une invitation à l'Agence internationale de l'énergie atomique pour une mission du Service consultatif international sur la protection physique, que nous prévoyons organiser plus tard cette année ou en 2015. La mission permettra de démontrer le haut niveau de protection physique des matières nucléaires canadiennes et notre engagement à demeurer transparents relativement à ces questions importantes.

Comme il a été annoncé à Washington en 2010 et à Séoul en 2012, le Canada demeure fermement résolu à minimiser la prolifération d'uranium hautement enrichi. À cet égard, le Canada a l'intention, d'ici 2016, à cesser son utilisation d'uranium hautement enrichi dans la

production d'isotopes médicaux et s'est engagé à le faire. Il continue également le processus de rapatriement de son combustible d'uranium hautement enrichi d'origine américaine jusqu'en 2018. En plus du combustible déjà renvoyé aux États-Unis, d'autres envois sont prévus en 2014-2015 et au cours des exercices subséquents. Le Canada continuera en outre à appuyer les efforts internationaux visant à réduire la production d'uranium hautement enrichi en offrant un soutien technique à un projet de conversion de réacteur et de nettoyage en Jamaïque.

Le terrorisme nucléaire est une menace mondiale, et c'est pour cette raison que le Canada collabore avec ses partenaires dans le monde entier pour assurer la sécurité des matières nucléaires. À l'occasion du Sommet tenu à Séoul en 2012, j'ai annoncé le renouvellement pour cinq ans du Programme de partenariat mondial du Canada, ainsi que notre contribution au Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, qui comprend maintenant 28 États membres. Le Programme permet de coordonner des mesures concrètes qui soutiennent les objectifs du Sommet sur la sécurité nucléaire.

Le Canada prévoit également lancer d'autres initiatives en matière de sécurité nucléaire et radiologique dans le cadre du Programme de partenariat mondial en vue notamment :

- d'accroître la sécurité physique des matières nucléaires et radiologiques en Asie du Sud-Est;
- de prévenir la perte, le vol et l'utilisation malveillante de sources radioactives, plus particulièrement celles d'origine canadienne, dans les pays et les régions où des besoins ont été cernés;
- de lutter contre le trafic illicite de matières nucléaires et radiologiques en renforçant les capacités de détection dans les Amériques.

En partenariat avec le World Institute for Nuclear Security et l'industrie du pays, le Canada a favorisé le renforcement des capacités relatives à la sécurité des sources radioactives utilisées à des fins médicales. Il collabore également avec l'exploitant de centrale nucléaire Bruce Power et le World Institute for Nuclear Security afin d'élaborer des cours de niveau supérieur et des méthodologies d'enseignement en matière de sécurité nucléaire.

Le Canada demeure un partenaire engagé dans le cadre de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, notamment en dirigeant l'élaboration de produits associés à la criminalistique nucléaire. En mai 2012, le Canada a organisé l'exercice sur table RADEX de Toronto, qui portait sur les capacités d'intervention, d'atténuation et d'enquête. Il lancera également, dans le cadre de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et en collaboration avec Israël, une initiative de criminalistique nucléaire dont plusieurs États pourront tirer profit.

En plus de ces contributions, le Canada codirige, avec la République de Corée, un engagement conjoint sur la promotion de la mise en œuvre intégrale et universelle de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, composante clé de la lutte contre la prolifération de matières nucléaires à des acteurs non étatiques.

La sécurité nucléaire demeurera l'une des principales priorités du Canada. Nous demandons à tous les États, qu'ils fassent partie ou non du Sommet sur la sécurité nucléaire, de poursuivre leurs efforts en vue d'accroître la sécurité nucléaire à l'échelle mondiale.